

Avis de recrutement

La Ville de Saint-Ghislain procédera prochainement à la constitution d'une réserve de recrutement de puéricultrices pour la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance « L'Ile aux Enfants »

Objet de la mission

Sous la responsabilité du Directeur général, du service Education et de la Directrice de la MCAE, la puéricultrice assure l'encadrement des enfants et, spécifiquement, les activités de soins, d'hygiène, de confort, d'éveil, de sécurité et d'éducation.

Tâches générales¹

- S'assurer du respect des diverses réglementations légales
- Signaler aux responsables toute infraction ou défectuosité
- Veiller à entretenir la collaboration au sein du service
- Veiller à l'aménagement de l'espace de vie en fonction des besoins de l'enfant
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus
- Veiller à la sécurité affective et matérielle de l'enfant
- Assurer la gestion des repas en fonction du rythme de l'enfant et de manière individualisée
- Assurer le suivi des demandes des citoyens dans les limites de ses compétences
- Assurer le suivi des informations concernant l'enfant (accueil des enfants, cahier de communication ; cahier de présence journalière ; échanges verbaux lors de transmission,...)
- Assurer le suivi des stagiaires
- Etablir des rapports à destination de son supérieur
- Etablir une relation de confiance avec les parents
- Gérer les lieux et le matériel en bon père de famille
- Proposer des activités appropriées et diversifiées à l'enfant
- Organiser le temps de repos en respectant le rythme de l'enfant
- Accueillir les familles de manière individualisée

¹ Liste non-exhaustive

- Garantir des repères aux enfants
- Accompagner le développement de l'enfant en mettant en place les moyens appropriés
- Accompagner la responsable de service dans la mise en œuvre des projets/missions/objectifs stratégiques annuels
- Collaborer avec les parents afin que ceux-ci soient partenaires de la prise en charge de l'enfant
- Collaborer et se concerter avec les membres de l'équipe
- Savoir expliquer/référer aux familles, le projet pédagogique et les méthodes de travail de la maison d'accueil
- Communiquer tout problème rencontré au sein du service à sa supérieure hiérarchique
- Ecouter activement les parents
- Encadrer l'enfant de manière bienveillante
- Encadrer l'enfant en respectant toutes ses particularités, son rythme
- Interagir avec les familles en respectant leurs particularités
- Partager les informations collectées nécessaires au déroulement des activités
- Participer à la réalisation de projets
- Participer à la réalisation du budget extraordinaire
- Participer aux réunions d'équipe
- Prendre en charge les besoins particuliers de l'enfant lors des temps d'accueil et de séparation
- Prendre en charge les besoins, plaintes, souhaits des citoyens
- Prodiguer les soins d'hygiène et de santé appropriés
- Rassurer les enfants
- Initier à la vie en société et éveiller au monde extérieur
- Initier l'apprentissage de la parole, de la marche
- Initier l'apprentissage des premières règles d'hygiène et de propreté
- Initier l'apprentissage des règles du vivre ensemble
- Varier les ateliers d'éveil (chants, musique, danse, jeux de construction,...)
- Assurer un espace sain et hygiénique en réalisant les tâches prévues (linge, nettoyage, désinfection)
- Respecter les normes de sécurité de l'ONE
- Respecter les normes d'hygiène
- Participer aux formations continues
- Assurer les premiers soins d'urgence
- Participer activement à la consultation ONE (échanger des informations sur l'évolution de la santé de l'enfant)
- Respecter un devoir de réserve

Votre profil

- Pouvoir accomplir temporairement, en cas d'absence ou de surcharge de travail, des tâches d'un poste connexe lorsque cela s'avère nécessaire afin d'assurer la continuité du service

- Mobiliser une disponibilité et une professionnalité relationnelle visant à maintenir et développer les relations avec le personnel, les citoyens et les contacts externes, la Maison d'accueil de l'enfance étant porteuse de l'image et des valeurs de l'organisation
- Mettre en œuvre en collaboration et en concertation avec les membres de l'équipe un projet d'accueil pédagogique répondant aux besoins et au développement de l'enfant en mobilisant la patience, la tolérance, le sens de l'observation, l'esprit méthodique et la vigilance (apprentissage, dangers, ...)
- Constituer un lien entre intervenants, parents et enfant et garantir un accompagnement à la parentalité dans le respect des familles et du secret professionnel
- Veiller à soigner sa présentation via le port de vêtements professionnels, à faire preuve d'une hygiène corporelle impeccable et s'assurer du respect des règles en matière de sécurité et d'hygiène lors de la manipulation de produits et de l'occupation des lieux

Conditions

- Titres requis :
 - o Soit un certificat de qualification « Auxiliaire de l'enfance » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale
 - o Soit un certificat de qualification de Puériculture ou d'aspirant en nursing ou d'agent d'éducation
 - o Soit un diplôme d'éducateur spécialisé
- Réussir les épreuves de sélection
- Posséder le passeport APE lors de l'engagement

Type de contrat

- Personnel contractuel APE
- Contrat de travail à durée déterminée d'un an pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée
- Temps de travail : 28h30/semaine
- Echelle barémique D2
- Chèques repas

Tout renseignement complémentaire pour cet emploi peut être obtenu auprès du service du Personnel/GRH (M. VOLPE - 065/76 19 56).

Les candidatures écrites (CV + lettre de motivation), accompagnées d'une copie du diplôme visé, doivent être adressées au Collège communal, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre, et doivent obligatoirement être transmises par lettre recommandée (date de la poste faisant foi) pour le 5 octobre 2018 au plus tard.

Le Directeur général,

B. ANSCIAUX



Le Bourgmestre,

D. OLIVIER